

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1162 14 juin 2007

SOMMAIRE

Alron 2000 S.A55770	Gemplus International S.A 55	57 33
APN Holding S.A. 55771	Huevo S.à r.l55	5769
Arlon Income Venture S.à r.l55770	I.B.Lux. Informatique S.A55	5768
Arlon Investment Venture S.à r.l 55773	Immobilière de St.Paul S.A 55	5748
Atelier Nord55768	IMMO-SERVICES Luxembourg S.à r.l 55	5746
Atlas Gracechurch S.à r.l 55748	International A.C.P. S.A	5770
Baumeister-Haus Luxembourg S.A 55775	Kauri Capital 355	5765
Betraco S.A55767	Lillen S.A55	5775
Credit Suisse Finance (Luxembourg) S.à	Lombard International Assurance S.A 55	5769
r.l	LuxCo 10 S.à r.l55	57 30
Dinady Holding S.A. 55775	Maschinenfabrik Beaufort S.A55	5774
DMM Holding S.A.	MFR Italy Holdings S.à r.l	5775
Dolcelino S.A	Monument Canal S.à r.l55	5772
European Wine Trading S.A 55776	Nayhe S.à r.l55	5769
FBS Luxembourg S.à r.l55776	Quee S.à r.l55	5770
Ferrari International S.A 55774	Resources Services Holdings S.à r.l 55	5771
Fiat Finance Holding S.A 55776	Rhein-Lux Holdings55	5759
Fiat Finance Luxembourg S.A55774	Royale Neuve I S.A55	577 3
Fiat Finance S.A55773	Sagittarius Investissements S.A 55	5772
Field Point I-A RE 155776	Sanpaolo Real Estate S.A 55	
Fire Protect Systems SA55773	Soparsec S.A 55	
Flatinvest S.A55775	Stratco S.A	
GEF Holding S.A.		



Credit Suisse Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. LuxCo 10 S.à r.l.).

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer. R.C.S. Luxembourg B 124.098.

In the year two thousand and seven, on the sixteenth March.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

DUCHY INVESTMENTS S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109.282 (the «Sole Shareholder»);

hereby represented by Mr Arnaud Arrecgros, maître en droit, residing at 4, Place de Paris, L-2314 Luxembourg, Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities,

Such appearing party is the sole shareholder of LuxCo 10 S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 124.098, incorporated by notarial deed on the 23 January 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend Article 3 of the articles of association of the Company, so as to amend the corporate object. Article 3 of the articles of association shall therefore read as follows:

Art. 3. The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange, repurchase or otherwise of stock, share securities, index securities, preference shares, bonds (including but not limited to profit participating bonds), debentures, notes, Genussscheine or other similar hybrid instruments and other securities of any kind and the administration, control, management and development of its portfolio. It may invest funds in any other manner, including by depositing them with credit institutions in any currencies and by establishing a silent partnership.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies. The Company may borrow or raise money in any form, including, but not limited to, the issue of profit participating bonds, preference shares, Genussscheine or other similar hybrid instruments.

The Company may further guarantee and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may, in general, take any controlling and supervisory measures, carry out any financial activity and effect all transactions which it may deem useful in accomplishment and development of these purposes, including any hedging arrangements.»

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to change the Company's name into CREDIT SUISSE FINANCE (LUXEMBOURG) S.à r.l. and as a consequence to amend Article 2 of the articles of association of the Company. Article 2 of the articles of association shall therefore read as follows:

« Art. 2. The company's name is CREDIT SUISSE FINANCE (LUXEMBOURG) S.à r.l.»

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend Article 13 of the articles of association of the Company. Article 13 of the articles of association shall therefore read as follows:

« Art. 13. In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Such participation is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax, or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for



individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meeting.

In such case, resolutions and decisions shall be expressly taken, either formulated by written circular, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopy, or by phone, teleconferencing or any other suitable telecommunication means.»

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend Article 15 and Article 16 of the articles of association of the Company. Article 15 and Article 16 of the articles of association shall therefore read as follows:

- « **Art. 15.** The company's financial year shall commence on the first day of October and end on the thirtieth day of September of the following year.»
- « Art. 16. Each year, on the thirtieth of September, the accounts shall be closed and the management shall draw up an inventory indicating the value of the company's assets and liabilities.»

The current financial year will end on the thirtieth of September two thousand and seven.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge and accept the resignation, as sole manager, of T.M.F CORPORATE SERVICES S.A., a société anonyme, having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg and registered with the Luxembourg register of trade and companies under number B 84.993 as manager of the Company, with immediate effect.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint for an undetermined duration:

- Mr Germain Trichies, born on 23 November 1954, at Pétange and residing at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;
- Mr Raymond Melchers, born on 6 December 1937, at Bech and residing at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg; and
- Mr Mario Meisch, born on 14 November 1957, at Luxembourg and residing at 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, as new managers of the Company;

who accept such mandate with immediate effect.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who signed with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille sept, le seize mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

DUCHY INVESTMENTS S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 109.282 («l'Associé Unique»),

représenté par Monsieur Arnaud Arrecgros, maître en droit, demeurant au 4, Place de Paris, L-2314 Luxembourg, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, qui, après avoir été initiée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte et va être soumise en même temps à la formalité de l'enregistrement,

Laquelle partie comparante est le seul associé de LuxCo 10 S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 124.098, constituée suivant acte du 16 janvier 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société. L'article 3 aura désormais la teneur suivante:

« Art. 3. La Société a pour objet la prise de participations, par tous moyens, dans des sociétés Luxembourgeoises ou étrangères et toute autre forme d'investissement, d'acquisition, de souscription ou autre ainsi que le transfert par vente,



échange, re-acquisition ou tout autre moyen de valeurs mobilières, actions, titres indexés, actions privilégiées, obligations (y compris, sans être limité, des obligations participant aux bénéfices), obligations garanties, effets de commerce, Genussscheine ou autres instruments hybrides et toutes autres valeurs mobilières ainsi que l'administration, le contrôle, la gestion et le développement de son portefeuille. Elle peut investir des fonds de toutes autres manières, y compris en les déposant sous toutes devises auprès d'institutions de crédit et en concluant des associations en participation.

La Société peut prendre part à l'établissement et au développement de toute activité financière, industrielle ou commerciale et peut prêter assistance par le biais de prêts, cautions et garanties ou autres à des filiales ou sociétés affiliées. La Société peut emprunter ou lever des fonds de toutes manières, y compris, mais non exclusivement, par l'émission d'obligations participant aux bénéfices, d'actions en participation, de Genussscheine ou autres instruments hybrides.

La Société peut en outre garantir et accorder des sûretés en faveur de tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui appartiennent au même groupe que la Société et accorder des prêts ou assister de toutes autres manières les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui appartiennent au même groupe que la Société.

La Société peut généralement prendre toutes mesures de contrôle ou de supervision, poursuivre toute activité financière ou réaliser toute transaction qu'elle considère utile à l'accomplissement et au développement de ces objets, y compris prendre part à des contrats de couverture.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination de la Société en CREDIT SUISSE FINANCE (LUXEMBOURG) S.à r.l. et de modifier l'article 2 des Statuts en conséquence, qui aura désormais le libellé suivant:

« Art. 2. La société prend la dénomination de CREDIT SUISSE FINANCE (LUXEMBOURG) S.à r.l.»

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 13 des Statuts, qui aura désormais le libellé suivant:

« Art. 13. En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance s'il intervient par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de communiquer à un même moment.

La participation à une réunion du conseil de gérance par de tels moyens est réputée équivalente à une participation en personne.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans ce cas, les résolutions ou décisions doivent être expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication approprié.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 15 et l'article 16 des Statuts, qui auront désormais le libellé suivant:

- « Art. 15. L'année sociale commence le premier octobre et finit le trente septembre de l'année suivante.»
- « Art. 16. Chaque année, au trente septembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs active et passives de la société.»

L'exercice en cours se terminera le trente septembre deux mille sept.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter la démission, en tant que gérant unique, de T.M.F CORPORATE SERVICES S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 84.993 avec effet immédiat.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de nommer en qualité de nouveaux gérants de la Société à compter de la date du présent acte et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Germain Trichies, né le 23 novembre 1954, à Pétange et demeurant au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;
- Monsieur Raymond Melchers, né le 6 décembre 1937, à Bech et demeurant au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg; et



- Monsieur Mario Meisch, né le 14 novembre 1957, à Luxembourg et demeurant au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg;

qui acceptent tous ce mandat avec effet immédiat.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare qu'à la demande du comparant le présent acte est dressé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande du comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, qui a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: A. Arrecgros, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 mars 2007, vol. Relation: EAC/2007/2684. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 19 avril 2007.

D. (4)

Référence de publication: 2007053939/239/182.

(070054400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

Gemplus International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 73.145.

In the year two thousand and seven, on the nineteenth day of February.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs Stéphanie Ouadjed, Office Manager Luxembourg, residing in France, of GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. (the «Company»), a société anonyme having its registered office in Luxembourg, 46a, John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated by deed of notary Gérard Lecuit, as a société à responsabilité limitée' on 6th December, 1999 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») n ° 120 on 4th February, 2000 and has been transformed into a société anonyme by deed of notary Gérard Lecuit prenamed on 1st February 2000 published in the Mémorial n ° 363 on 20th May 2000. The articles of incorporation were' amended several times and for the last time by deed of the notary Joseph Elvinger, prenamed, on 11th January 2007 (as amended by the acte rectificatif of 19th February 2007), not yet published in the Mémorial.

The appearing party, acting in its capacity as attorney in fact of the chief executive officer of the Company acting pursuant to resolutions of the board of directors of the Company taken in meetings held in Luxembourg on 2nd February 2000, 1st March, 2000 (extracts of which were registered with the deed of notary Gérard Lecuit, prenamed, of 18th May 2000) and on 13th November 2000, (an extract of which was registered with the deed of notary Joseph Elvinger, prenamed, on 28th November, 2000) as well as a delegation of power and proxy by the chief executive officer dated 12th September 2002 (a copy of which was registered with the deed of notary Joseph Elvinger, prenamed, of 15th November 2002), a delegation of power and proxy by the Company's secretary dated 28 October 2002 (a copy of which was registered with the deed of notary Joseph Elvinger, prenamed, of 15th November 2002), requested the notary to record her declarations as follows:

- (I) The provisions of Article 5 of the articles of incorporation of the Company provide for the authorised share capital of the Company;
- (II) Contribution in cash: By virtue of the authority granted by the board of directors, the following contributions in cash upon exercise of stock options to the Company has been accepted and shares of the Company have been issued to the in cash contributors in accordance with article 5 of the articles of incorporation of the Company:

Date of contribution and issue of shares	Payments	Number of GEMPLUS
	received by	INTERNATIONAL S.A.
	the Company	shares issued
	in Euro	
	EUR	
8.12.2006	1,729.53	1,747
8.12.2006	1,975.05	1,995
8.12.2006	2,221.56	2,244
11.12.2006	1,729.53	1,747
11.12.2006	8,392.23	8,477
12.12.2006	6,930.00	7,000



14.12.2006	256. 4 1	259
14.12.2006	1,975.05	1,995
15.12.2006	2,843.28	2,872
22.12.2006	1,529.55	1,545
22.12.2006	27,336.39	21,191
27.12.2006	2,993.76	3,024
2.01.2007	771.21	779
2.01.2007	1,729.53	1,7 4 7
2.01.2007	50,391.00	50,900
3.01.2007	711.81	719
3.01.2007	1,729.53	1,7 4 7
3.01.2007	1,863.18	1,882
3.01.2007	1,975.05	1,995
3.01.2007	1,975.05	1,995
3.01.2007	1,975.05	1,995
3.01.2007	3,127.41	3,159
3.01.2007	9,900.00	10,000
3.01.2007	124,321.23	125,577
4.01.2007	2,970.00	3,000
5.01.2007	881.10	890
8.01.2007	1,975.05	1,995
8.01.2007	1,975.05	1,995
8.01.2007	3,127.41	3,159
8.01.2007	3,175.92	3,208
8.01.2007	3,696.66	3,734
8.01.2007	22,377.96	22,604
9.01.2007	1,729.53	1,747
9.01.2007	1,975.05	1,995
9.01.2007	2,221.56	2,244
9.01.2007	2,475.00	2,500
9.01.2007	4,974.75	5,025
9.01.2007	6,993.36	7,064
9.01.2007	8,392.23	8,477
10.01.2007	1,975.05	1,995
10.01.2007	3,127.41	3,159
10.01.2007	5,594.49	5,651
10.01.2007	11,880.00	12,000
10.01.2007	22,377.96	22,604
10.01.2007	58,318.32 987.03	45,208 997
11.01.2007	1,729.53	1,7 4 7
11.01.2007	1,729.53	1,747
	1,729.53	1,747
11.01.2007		
11.01.2007	1,975.05 1,975.05	1,995 1,995
11.01.2007	2,686.86	2,71 4
11.01.2007	3,770.91	3,809
11.01.2007	8,392.23	8,477
11.01.2007	14,850.00	15,000
12.01.2007	316.80	320
12.01.2007	1,861.20	1,880
12.01.2007	1,975.05	1,995
12.01.2007	3,109.59	3,14.1
12.01.2007	5,594. 4 9	5,651
12.01.2007	5,970.69	6,031
12.01.2007	3,770.07	0,031



15.01.2007	207.90	210
15.01.2007	615.78	622
15.01.2007	1,529.55	1,545
15.01.2007	1,729.53	1,7 4 7
15.01.2007	1,729.53	1,747
15.01.2007	1,729.53	1,747
15.01.2007		1,995
	1,975.05	
15.01.2007	3,084.84	3,116
15.01.2007	3,483.81	3,519
15.01.2007	11,188.98	11,302
16.01.2007	2,797.74	2,826
16.01.2007	207.90	210
16.01.2007	207.90	210
16.01.2007	207.90	210
16.01.2007	207.90	210
16.01.2007	347.49	351
16.01.2007	410.85	415
16.01.2007	413.82	418
16.01.2007	435.60	440
16.01.2007	516.78	522
16.01.2007	652. 4 1	659
16.01.2007	694.98	702
16.01.2007	758.34	766
16.01.2007	827.64	836
16.01.2007	1,398.87	1,413
16.01.2007	1,398.87	1,413
16.01.2007	1,975.05	1,995
16.01.2007	1,975.05	1,995
16.01.2007	2,221.56	2,244
16.01.2007	2,533.41	2,559
16.01.2007	2,778.93	2,807
16.01.2007	3,496.68	3,532
16.01.2007	5,594.49	5,651
16.01.2007	11,188.98	11,302
16.01.2007	16,401.06	12,714
16.01.2007	16,783.47	16,953
17.01.2007	316.80	320
17.01.2007	338.58	342
17.01.2007	348.48	352
17.01.2007	354.42	358
17.01.2007	366.30	370
17.01.2007	543.51	549
17.01.2007	694.98	702
17.01.2007	699.93	707
17.01.2007	941.49	951
17.01.2007	1,035.54	1,046
17.01.2007	1,352.34	1,366
17.01.2007	1,729.53	1,747
17.01.2007	1,747.35	1,765
17.01.2007	2,171.07	2,193
17.01.2007	2,533.41	2,559
17.01.2007	2,797.74	2,826
17.01.2007	3,554.10	3,590
17.01.2007	11,188.98	11,302
17.01.2007	16,401.06	12,714



17.01.2007	16,783.47	16,953
18.01.2007	1,975.05	1,995
18.01.2007	2,090.88	2,112
18.01.2007	2,221.56	2,244
18.01.2007	2,221.56	2,244
18.01.2007	2,275.02	2,298
18.01.2007	2,431.44	2,456
18.01.2007	2, 44 8.27	2,473
18.01.2007	2,466.09	2,491
18.01.2007	2,588.85	2,615
18.01.2007	2,684.88	2,712
18.01.2007	2,985.84	3,016
18.01.2007	3,139.29	3,171
18.01.2007	5,594.49	5,651
18.01.2007	5,594.49	5,651
19.01.2007	175.23	177
19.01.2007	175.23	177
19.01.2007	175.23	177
19.01.2007	175.23	177
19.01.2007	199.98	202
19.01.2007	264.33	267
19.01.2007	286.11	289
19.01.2007	326.70	330
19.01.2007	347.49	351
19.01.2007	371.25	375
19.01.2007	389.07	393
19.01.2007	450.45	455
19.01.2007	585.09	591
19.01.2007	694.98	702
19.01.2007	694.98	702
19.01.2007	694.98	702
19.01.2007	694.98	702
19.01.2007	694.98	702
19.01.2007	694.98	702
19.01.2007	694.98	702
19.01.2007	694.98	702
19.01.2007	760.32	768
19.01.2007	760.32	768
19.01.2007	794.97	803
19.01.2007	794.97	803
19.01.2007	794.97	803
19.01.2007	794.97	803
19.01.2007	794.97	803
19.01.2007	794.97	803
19.01.2007	887.04	896
19.01.2007	969.21	979
19.01.2007	1,013.76	1,024
19.01.2007	1,097.91	1,109
19.01.2007	1,158.30	1,170
19.01.2007	1,729.53	1,747
19.01.2007	1,757.25	1,775
19.01.2007	1,774.08	1,792
19.01.2007	1,880.01	1,899
19.01.2007	2,275.02	2,298
19.01.2007	2,462.13	2,487
17.01.2007	۷, ۱۷۷, ۱۵	۷, ۱۵/



40.04.2007	2 247 50	2.250
19.01.2007	3,217.50	3,250
19.01.2007	3,281.85	3,315
19.01.2007	3,411.54	3,446
19.01.2007	4,690.62	4,738
19.01.2007	5,594.49	5,651
19.01.2007	5,594.49	5,651
22.01.2007	553. 4 1	559
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	175.23	177
22.01.2007	177.21	179
22.01.2007	180.18	182
22.01.2007	199.98	202
22.01.2007	211.86	202
22.01.2007	211.86	
		214 217
22.01.2007	214.83	
22.01.2007	219.78	222
22.01.2007	264.33	267
22.01.2007	306.90	310
22.01.2007	321.75	325
22.01.2007	336.60	340
22.01.2007	340.56	344
22.01.2007	347.49	351
22.01.2007	348.48	352
22.01.2007	348.48	352
22.01.2007	348.48	352
22.01.2007	348.48	352
22.01.2007	348.48	352
22.01.2007	354.42	358
22.01.2007	372.24	376
22.01.2007	376.20	380
22.01.2007	379.17	383
22.01.2007	397.98	402
22.01.2007	402.93	407
22.01.2007	428.67	433
22.01.2007	612.81	619
22.01.2007	615.78	622
22.01.2007	633.60	640
22.01.2007	694.98	702
22.01.2007	694.98	702
22.01.2007	694.98	702
22.01.2007	694.98	702
22.01.2007	694.98	702
22.0.12007	U/ 1./U	702



22.01.2007	694.98	702
22.01.2007	694.98	702
22.01.2007	694.98	702
22.01.2007	694.98	702
22.01.2007	694.98	702
22.01.2007	694.98	702
22.01.2007	712.809	720
22.01.2007	718.74	726
22.01.2007	873.18	882
22.01.2007	894.96	904
22.01.2007	971.19	981
22.01.2007	1,119.69	1,131
22.01.2007	1,267.20	1,280
22.01.2007	1,519.65	1,535
22.01.2007	1,700.82	1,718
22.01.2007	1,975.05	1,995
22.01.2007	2,729.43	2,757
22.01.2007	3,269.97	3,303
22.01.2007	3,696.66	3,734
22.01.2007	5,117.31	5,169
22.01.2007	11,188.98	11,302
22.01.2007	11,188.98	11,302
22.01.2007	16,783.47	16,953
23.01.2007	88.11	89
23.01.2007	126.72	128
23.01.2007	153. 4 5	155
23.01.2007	153. 4 5	155
23.01.2007	154. 44	156
23.01.2007	159.39	161
23.01.2007	175.23	177
23.01.2007	175.23	177
23.01.2007	175.23	177
23.01.2007	175.23	177
23.01.2007	175.23	177
23.01.2007	175.23	177
23.01.2007	175.23	177
23.01.2007	175.23	177
23.01.2007	175.23	177
23.01.2007	175.23	177
23.01.2007	307.89	311
23.01.2007	347.49	351
23.01.2007	347.49	351
23.01.2007	348.48	352
23.01.2007	348.48	352
23.01.2007	348.48	352
23.01.2007	348.48	352
23.01.2007	348.48	352
23.01.2007	349.47	353
23.01.2007	469.26	474
23.01.2007	589.05	595
23.01.2007	597.96	604
23.01.2007	692.01	699
23.01.2007	694.98	702
23.01.2007	694.98	702
23.01.2007	694.98	702
23.01.2007	U7 1.7U	702



23.01.2007	735.57	743
23.01.2007	740.52	748
23.01.2007	740.52	748
23.01.2007	802.89	811
23.01.2007	840.51	849
23.01.2007	930.60	940
23.01.2007	1,137.51	1,149
23.01.2007	1,398.87	1, 4 13
23.01.2007	1,522.62	1,538
23.01.2007	1,729.53	1,747
23.01.2007	2,192.85	2,215
23.01.2007	2,487.87	2,513
23.01.2007	2,797.87	2,826
23.01.2007	2,985.84	3,016
23.01.2007	3,167.01	3,199
23.01.2007	3,836.25	3,875
23.01.2007	4,122.36	4,164
23.01.2007	4,549.05	4,595
23.01.2007	5,594.49	5,651
23.01.2007	5,594.49	5,651
23.01.2007	11,188.98	11,302
23.01.2007	13,986.72	14,128
Total:	929,544.03	911,107

Thus a total of nine hundred and twenty nine thousand five hundred and forty four point zero three Euro (Euro 929,544.03) has been contributed to the Company on the date set out hereabove and on the same date set forth above a total of nine hundred and eleven thousand one hundred and seven (911,107) shares with no nominal value in the Company have been issued.

(III) Further to the contributions in cash referred to under (I) above and the issue of shares, an amount of one hundred and ninety two thousand eight hundred and eighty one point thirty five Euro (Euro 192,881.35) has been allocated to the share capital account and an amount of seven hundred and thirty six thousand six hundred and sixty two point sixty eight Euro (Euro 736,662.68) is allocated to the premium account.

The details of the contributors in cash, their respective contributions and the number of shares subscribed by each of them have been submitted to the notary. Evidence of payment to the Company of such contributions in cash was given to the undersigned notary.

- (IV) Pursuant to the above, the issued share capital of the Company has been increased to one hundred and thirty four million five hundred and sixty one thousand five hundred and eleven point ten Euro (EUR 134,561,511.10) capital by the issue of a total of nine hundred and eleven thousand one hundred and seven (911,107) shares in the Company. As a result of the preceding increase of capital, the sub paragraph 5.1 of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended so as to read as follows:
- «5.1. The subscribed capital is set at one hundred and thirty four million five hundred and sixty one thousand five hundred and eleven point ten Euro (EUR 134,561,511.10) consisting of six hundred and thirty five million five hundred and thirty seven thousand six hundred and ninety six shares (635,537,696) in registered form without nominal value.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of capital are estimated 13,000.- Euros.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix-neuvième jour du mois de février

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.



A comparu:

Madame Stéphanie Ouadjed, Office Manager Luxembourg, résidant en France, de GEMPLUS INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, au 46a, John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, sous forme d'une société à responsabilité limitée en date du 6 décembre 1999 publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») n ° 120 le 4 février 2000 et a été transformée en une société anonyme suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, susmentionné, le 1 er février 2000, publié au Mémorial n ° 363 le 20 mai 2000. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois et en dernier lieu par acte du notaire Joseph Elvinger, susmentionné, le 11 janvier 2007 (tel que modifié par l'acte rectificatif du 19 février 2007) non encore publié au Mémorial.

La partie comparante, agissant en tant que mandataire de l'administrateur délégué de la Société lui-même agissant en vertu de résolutions du conseil d'administration de la Société prises lors de réunions qui se sont tenues à Luxembourg le 2 février 2000, le 1 er mars 2000 (dont des extraits ont été enregistrés avec l'acte du notaire Gérard Lecuit, susmentionné, du 18 mai 2000) et le 13 novembre 2000 (dont un extrait a été enregistré avec l'acte du notaire Joseph Elvinger, susmentionné, du 28 novembre 2000), ainsi qu'une délégation de pouvoir et procuration par l'administrateur-délégué daté au 12 septembre 2002 (une copie de laquelle a été enregistrée avec l'acte du notaire Joseph Elvinger, susmentionné, le 15 novembre 2002), une délégation de pouvoir et procuration par le secrétaire de la Société au 28 octobre 2002 (une copie de laquelle a été enregistrée avec l'acte du notaire Joseph Elvinger, susmentionné, le 15 novembre 2002) a déclaré et requis le notaire d'acter que:

- (I) Les dispositions de l'article 5 des statuts de la Société prévoit le capital autorisé de la Société.
- (II) Apports en numéraire: En vertu des pouvoirs donnés par le conseil d'administration, les apports en numéraire suivants à la Société ont été acceptés et des actions de la Société ont été émises aux apporteurs en numéraire en conformité avec l'article 5 des statuts de la Société:

Date of contribution and issue of shares	Payments	Number of GEMPLUS
	received by	international s.a.
	the Company	shares issued
	in Euro	
8.12.2006	1.729,53	1.747
8.12.2006	1.975,05	1.995
8.12.2006	2.221,56	2.244
11.12.2006	1.729,53	1.747
11.12.2006	8.392,23	8.477
12.12.2006	6.930,00	7.000
14.12.2006	256,41	259
14.12.2006	1.975,05	1.995
15.12.2006	2.843,28	2.872
22.12.2006	1.529,55	1.545
22.12.2006	27.336,39	21.191
27.12.2006	2.993,76	3.024
2.01.2007	771,21	779
2.01.2007	1.729,53	1.747
2.01.2007	50.391,00	50.900
3.01.2007	711,81	719
3.01.2007	1.729,53	1.747
3.01.2007	1.863,18	1.882
3.01.2007	1.975,05	1.995
3.01.2007	1.975,05	1.995
3.01.2007	1.975,05	1.995
3.01.2007	3.127, 4 1	3.159
3.01.2007	9.900,00	10.000
3.01.2007	12 4 .321,23	125.577
4.01.2007	2.970,00	3.000
5.01.2007	881,10	890
8.01.2007	1.975,05	1.995
8.01.2007	1.975,05	1.995
8.01.2007	3.127,41	3.159
8.01.2007	3.175,92	3.208

SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION

8.01.2007	3.696,66	3.734
8.01.2007	22.377,96	22.604
9.01.2007	1.729,53	1.7 4 7
9.01.2007	1.975,05	1.995
9.01.2007	2.221,56	2.244
9.01.2007	2.475,00	2.500
9.01.2007	4.974,75	5.025
9.01.2007	6.993,36	7.064
9.01.2007	8.392,23	8.477
10.01.2007	1.975,05	1.995
10.01.2007	3.127,41	3.159
10.01.2007	5.594,49	5.651
10.01.2007	11.880,00	12.000
10.01.2007	22.377,96	22.604
10.01.2007	58.318,32	45.208
11.01.2007	987,03	997
11.01.2007	1.729,53	1.7 4 7
11.01.2007	1.729,53	1.7 4 7
11.01.2007	1.729,53	1.747
11.01.2007	1.975,05	1.995
11.01.2007	1.975,05	1.995
11.01.2007	2.686,86	2.714
11.01.2007	3.770,91	3.809
11.01.2007	8.392,23	8. 4 77
11.01.2007	14.850,00	15.000
12.01.2007	316,80	320
12.01.2007	1.861,20	1.880
12.01.2007	1.975,05	1.995
12.01.2007	3.109,59	3.141
12.01.2007	5.594,49	5.651
12.01.2007	5.970,69	6.031
15.01.2007	207,90	210
15.01.2007	615,78	622
15.01.2007	1.529,55	1.545
15.01.2007	1.729,53	1.747
15.01.2007	1.729,53	1.7 4 7
15.01.2007	1.729.53	1.7 4 7
15.01.2007	1.975,05	1.995
15.01.2007	3.084,84	3.116
15.01.2007	3. 4 83,81	3.519
15.01.2007	11.188,98	11.302
16.01.2007	2.797,74	2.826
16.01.2007	207,90	210
16.01.2007	207,90	210
16.01.2007	207,90	210
16.01.2007	207,90	210
16.01.2007	347,49	351
16.01.2007	410,85	415
16.01.2007	413,82	418
16.01.2007	435,60	440
16.01.2007	516,78	522
16.01.2007	652,41	659
16.01.2007	694,98	702
16.01.2007	758,34	766
16.01.2007	827,64	836
	•	-



16.01.2007	1.398,87	1.413
16.01.2007	1.398,87	1.413
16.01.2007	1.975,05	1.995
16.01.2007	1.975,05	1.995
16.01.2007	2.221,56	2.244
16.01.2007	2.533,41	2.559
16.01.2007	2.778,93	2.807
16.01.2007	3.496,68	3.532
16.01.2007	5.594,49	5.651
16.01.2007	11.188,98	11.302
16.01.2007	16.401,06	12.714
16.01.2007	16.783,47	16.953
17.01.2007	316,80	320
17.01.2007	338,58	342
17.01.2007	348,48	352
17.01.2007	354,42	358
17.01.2007	366,30	370
17.01.2007	5 4 3,51	549
17.01.2007	694,98	702
17.01.2007	699,93	707
17.01.2007	941,49	951
17.01.2007	1.035,54	1.046
17.01.2007	1.352,34	1.366
17.01.2007	1.729,53	1.747
17.01.2007	1.747,35	1.765
17.01.2007	2.171,07	2.193
17.01.2007	2.533,41	2.559
17.01.2007	2.797,74	2.826
17.01.2007	3.554,10	3.590
17.01.2007	11.188,98	11.302
17.01.2007	16.401,06	12,714
17.01.2007	16.783,47	16.953
18.01.2007	1.975,05	1.995
18.01.2007	2.090,88	2.112
18.01.2007	2.221,56	2.244
18.01.2007	2.221,56	2.244
18.01.2007	2.275,02	2.298
18.01.2007	2.431,44	2.456
18.01.2007	2.448,27	2.473
18.01.2007	2.466,09	2.491
18.01.2007	2.588,85	2.615
18.01.2007	2.684,88	2.712
18.01.2007	2.985,84	3.016
18.01.2007	3.139,29	3.171
18.01.2007	5.594,49	5.651
18.01.2007	5.594,49	5.651
19.01.2007	175,23	177
19.01.2007	175,23	177
19.01.2007	175,23	177
19.01.2007	175,23	177
19.01.2007	199,98	202
19.01.2007	264,33	267
19.01.2007	286,11	289
19.01.2007	326,70	330
19.01.2007	347,49	351
17.01.2007	JT/,17	331

SE <mark>RVI</mark> CE CENTRAL
LEGISLATION

19.01.2007	371,25	375
19.01.2007	389,07	393
19.01.2007	450,45	4 55
19.01.2007	585,09	591
19.01.2007	694,98	702
19.01.2007	694,98	702
19.01.2007	694,98	702
19.01.2007	694,98	702
19.01.2007	69 4 ,98	702 702
19.01.2007	694,98	702
19.01.2007	694,98	702
19.01.2007	694,98	702
19.01.2007	760,32	768
19.01.2007	760,32	768
19.01.2007	794,97	803
19.01.2007	794,97	803
19.01.2007	794,97	803
19.01.2007	794,97	803
19.01.2007	794,97	803
19.01.2007	794.97	803
19.01.2007	887,04	896
19.01.2007	969,21	979
19.01.2007	1.013,76	1.024
19.01.2007	1.097,91	1.109
19.01.2007	1.158,30	1.170
19.01.2007	1.729,53	1.747
19.01.2007	1.757,25	1.775
19.01.2007	1.774,08	1.792
19.01.2007	1.880,01	1.899
19.01.2007	2.275,02	2.298
19.01.2007	2.462,13	2. 4 87
19.01.2007	3.217,50	3.250
19.01.2007	3.281,85	3.315
19.01.2007	3.411,54	3.446
19.01.2007	4.690,62	4.738
19.01.2007	5.594,49	5.651
19.01.2007	5.594,49	5.651
22.01.2007	553,41	559
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
	175,23	177
22.01.2007		177
22.01.2007	175,23	
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	175,23	177
22.01.2007	177,21	179
22.01.2007	180,18	182



22.01.2007	199,98	202
22.01.2007	211,86	214
22.01.2007	211,86	214
22.01.2007	214,83	217
22.01.2007	219,78	222
22.01.2007	264,33	267
22.01.2007	306,90	310
22.01.2007	321,75	325
22.01.2007	336,60	340
22.01.2007	3 4 0,56	344
22.01.2007	347,49	351
22.01.2007	348,48	352
22.01.2007	348,48	352
22.01.2007	348,48	352
22.01.2007	348,48	352
22.01.2007	348,48	352
22.01.2007	354,42	358
22.01.2007	372,24	376
22.01.2007	376,20	380
22.01.2007	379,17	383
22.01.2007	397,98	402
22.01.2007	402,93	407
22.01.2007	428,67	433
22.01.2007	612,81	619
22.01.2007	615,78	622
22.01.2007	633,60	640
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	694,98	702
22.01.2007	712,809	720
22.01.2007	718,74	726
22.01.2007	873,18	882
22.01.2007	894,96	904
22.01.2007	971,19	981
22.01.2007	1.119,69	1.131
22.01.2007	1.267,20	1.280
22.01.2007	1.519,65	1.535
22.01.2007	1.700,82	1.718
22.01.2007	1.975,05	1.995
22.01.2007	2.729,43	2.757
22.01.2007	3.269,97	3.303
22.01.2007	3.696,66	3.734
22.01.2007	5.117,31	5.169
22.01.2007	11.188,98	11.302
22.01.2007	11.188,98	11.302
22.01.2007	16.783,47	16.953
23.01.2007	88,11	16.733
ZJ.V1.ZVV/	00,11	07

SERVICE CENTRAL
CENTRAL
LEGISLATION

23.01.2007	126,72	128
23.01.2007	153,45	155
23.01.2007	153, 4 5	155
23.01.2007	154,44	156
23.01.2007	159,39	161
23.01.2007	175,23	177
23.01.2007	175,23	177
23.01.2007	175,23	177
23.01.2007	175,23	177
23.01.2007	175,23	177
23.01.2007	175,23	177
23.01.2007	175,23	177
23.01.2007	175,23	177
		-, ,
23.01.2007	175,23	177
23.01.2007	175,23	177
23.01.2007	307,89	311
23.01.2007	347,49	351
23.01.2007	347,49	351
23.01.2007	348,48	352
23.01.2007	348,48	352
23.01.2007	348,48	352
23.01.2007	348,48	352
23.01.2007	348,48	352
23.01.2007	349,47	353
23.01.2007	469,26	474
23.01.2007	589,05	595
23.01.2007	597,96	604
23.01.2007	692,01	699
23.01.2007	694,98	702
23.01.2007	694,98	702
23.01.2007	694,98	702
23.01.2007	735,57	743
23.01.2007	740,52	7 4 8
23.01.2007	740,52	7 4 8
23.01.2007	802,89	811
23.01.2007	8 4 0,51	849
23.01.2007	930,60	940
23.01.2007	1.137,51	1.1 4 9
23.01.2007	1.398,87	1. 4 13
23.01.2007	1.522,62	1.538
23.01.2007	1.729,53	1.747
23.01.2007	2.192,85	2.215
23.01.2007	2.487,87	2.513
23.01.2007	2.797,87	2.826
23.01.2007	2.985,84	3.016
23.01.2007	3.167,01	3.199
23.01.2007	3.836,25	3.875
23.01.2007		3.675 4.164
	4.122,36	
23.01.2007	4.549,05	4.595
23.01.2007	5.594,49	5.651
23.01.2007	5.594,49	5.651
23.01.2007	11.188,98	11.302
23.01.2007	13.986,72	14.128
Total:	929.544,03	911.107



En conséquence, un total de neuf cent vingt-neuf mille cinq cent quarante quatre virgule zéro trois euros (€ 929.544,03) a été contribué à la Société aux dates ci-dessus et aux mêmes dates un total de neuf cent onze mille cent sept (911.107) actions sans valeur nominale dans la Société ont été émises.

(III) Suite aux apports en numéraire et a l'émission d'actions mentionnés sous (II) un montant de cent quatre vingt douze mille huit cent quatre vingt et un virgule trente-cinq euros (€ 192.881,35) a été alloué au compte capital social et un montant de sept cent trente six mille six cent soixante deux virgule soixante-huit euros (€736.662,68) est alloué au compte prime d'émission.

Une liste des apporteurs en numéraire, leurs apports respectifs et le nombre d'actions souscrites par chacun d'entre eux ont été soumis au notaire instrumentant.

Preuve du paiement des apports en numéraire à la Société a été donnée au notaire instrumentant.

- (IV) Au vu de ce qui précède, le capital social émis de la Société a été augmenté a cent trente-quatre millions cinq cent soixante et un mille cinq cent onze virgule dix euros (euros 134.561.511,10) par l'émission d'un total de neuf cent onze mille cent sept (911.107) actions de la Société. Il résulte de l'augmentation de capital qui précède que le paragraphe 5.1 de l'article 5 des statuts de la Société a été modifié comme suit:
- «5.1. Le capital souscrit s'élève à cent trente-quatre millions cinq cent soixante et un mille cinq cent onze virgule dix euros (euros 134.561.511,10) divisé en six cent trente cinq millions cinq cent trente sept mille six cent quatre vingt-seize (635.537.696) actions nominatives sans valeur nominale.»

Débenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société émis à sa charge en raison de l'augmentation de capital sont évalués à 13.000,- euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présents.

Lecture faite de l'acte, la partie comparante a signé avec Nous, Notaire, le présent acte original.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande de la personne comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande de la même partie comparante en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Signé: S. Ouadjed, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2007, vol. 158S, fol. 10, case 9. — Reçu 9.295,44. euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mars 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007054023/211/732.

(070054204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

IMMO-SERVICES Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7653 Heffingen, 22, Um Beil.

R.C.S. Luxembourg B 127.011.

STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-neuf mars.

Par-devant le soussigné Fernand Unsen, notaire de résidence à Diekirch,

Ont comparu:

- 1. Monsieur Marco Di Giulio, employé privé, né à Luxembourg le 5 août 1969, demeurant à L-7653 Heffingen, 22, um Beil
- 2. Monsieur Christian Linares Carta, commerçant, né à Ettelbruck le 26 août 1972, demeurant à L-6311 Beaufort, 36, rue Belair.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer.

Art. 1 er . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet:

- 1. l'exploitation d'une agence immobilière, comprenant l'achat et la vente, la promotion et la gérance dans la branche de l'immobilier
- 2. l'exploitation d'une entreprise de peinture sur bois et de décoration, comprenant le commerce d'articles d'art de table et de décoration ainsi que d'articles de revêtements, la pose de tapis et d'autres revêtements de sol en matière synthétique;



La société peut effectuer toutes opérations immobilières, mobilières, financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. La société prend la dénomination de IMMO-SERVICES LUXEMBOURG S.à r.l.
- Art. 5. Le siège social est établi à Heffingen.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit par:

	Parts
	Sociales
1. Monsieur Marc Di Giulio, prénommé, cinquante	50
2. Monsieur Christian Linares Carta, prénommé, cinquante	50
Total: cent	100

Les parts sociales ont été libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) euros se trouve dès-à-présent à la disposition de la société.

- **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.
- **Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.
- Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.
- **Art. 10.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses coassociés.
 - Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.
- Art. 12. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.
 - **Art. 13.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés. Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.
- **Art. 14.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- **Art. 15.** Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
- **Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Exceptionnellement le premier exercice commence ce jour pour finir le trente et un décembre deux mille sept.
- **Art. 17.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.
 - Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 19.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

- **Art. 20.** Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.
 - Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.



Réunion des associés

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée nomme gérant pour la branche 1 de la société:

Monsieur Marc Di Giulio, prénommé;

- L'assemblée nomme gérant pour la branche 2 de la société:

Monsieur Christian Linares Carta, prénommé.

La société est engagée comme suit:

- en ce qui concerne la branche 1 de l'objet social ci-avant décrit, par la signature du gérant Monsieur Marc Di Giulio, préqualifié;
- en ce qui concerne la branche 2 de l'objet social ci-avant décrit, par la signature du gérant Monsieur Christian Linares Carta, préqualifié;
 - le siège social est établi à L-7653 Heffingen, 22, um Beil.

Dont acte, fait et passé à Diekirch en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeure, tous ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Di Giulio, C. Linares Carta, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 5 avril 2007, vol. 620, fol. 73, case 3, DIE/2007/829. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et associations.

Diekirch, le 17 avril 2007. F. Unsen.

Référence de publication: 2007053954/234/96.

(070054258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

Immobilière de St.Paul S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 57.289.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007054371/280/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2007, réf. LSO-CD06351. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070055003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Atlas Gracechurch S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.010.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the eighteenth of December.

Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ATLAS HOLDCO, LLC, a limited liability company incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 630 Fifth Avenue, 32nd Floor, New York, NY 10111 and registered in Delaware under registration number 4187529.

The appearer for the above is here represented by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated 15 December 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.



Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of Incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name ATLAS GRACE-CHURCH S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3 However, the sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object.

- 3.1 The Company's object is to hold, directly or indirectly, interests in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, to acquire by way of purchase, subscription or acquisition, any securities and rights of any kind through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or to acquire financial debt instruments in any form whatsoever, and to possess, administrate, develop, manage and dispose of such holding of interests.
- 3.2 The Company is entitled to grant loans, guarantees or other forms of financing and may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- 3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments convertible or not, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to render assistance in any form (including but not limited to advances, loans, money deposits, credits, guarantees or granting of security to the Connected Companies) and to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg law.

The Company may also perform all commercial, technical and financial operations, if these operations are likely to enhance the above-mentioned objectives, and to effect all transactions which are necessary or useful to fulfil its object as well as operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described in this article, however without taking advantage of the Act of July 31st, 1929, on Holding Companies.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital.

- 5.1 The share capital is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».
- 5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).
 - 5.3 All Shares will have equal rights.
 - 5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.
- **Art. 6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.



Art. 7. Transfer of shares.

- 7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.
- 7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of plurality of managers, they will constitute a Board of Managers (the «Board of Managers»). The Board of

Managers shall be composed of two classes of managers (A and B): the «Class A Managers» and the «Class B Managers» (hereafter referred as the «Managers»).

8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

- 9.1 In dealing with third parties, the sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.
- 9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.
- **Art. 10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole Manager, bound by the sole signature of the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signatures of two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a sole Manager, by the sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signatures of two Managers.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers.

- 11.1 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.
- 11.2 The sole Manager or, in case of plurality of managers, any two Managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers.

- 12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager.
- 12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.
- 12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, telefax, email or any similar means another Manager as his proxy. For the avoidance of doubt, one Manager can represent one or more Managers. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.
- 12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority (including the vote of a Class A Manager).
- 12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.
- 12.6 A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.
- 12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

- 13.1 The single Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting.
- 13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights
- 13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.



- 13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.
- 13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.
- 13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing or by telegram, telefax, email or any similar means an attorney who need not be a Shareholder.
- 13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year.

- 14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.
- 14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.
- 14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office in accordance with the law.

Art. 15. Distribution right of shares.

- 15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.
- 15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's share capital.
- 15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed. The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.
- 15.4 Notwithstanding the preceding provisions, the sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Causes of dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

Art. 17. Liquidation.

- 17.1 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders in accordance with the applicable legal provisions.
- 17.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.
- 17.3 When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be distributed to the Shareholders pro-rata to their participation in the share capital of the Company.
- 17.4 A sole Shareholder may decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 18. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.



Shares

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

	Jilai Cs
ATLAS HOLDCO, LLC	500
Total: five hundred	500

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (\leq 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (\leq 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named entity, ATLAS HOLDCO, LLC, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

- 1- The following have been appointed for an undetermined period:
- as Class A Manager:
- Andrew B. Cohen, Principal, born on 22 August 1967, in Manhattan, New York, residing at 267 W. 89th Street #4B NY, NY 10024, USA.
 - as Class B Manager:
- Mr Thijs van Ingen, Lawyer, born on 5 December 1974, in Tiel, Netherlands, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the joint signatures of two Managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by any two Managers.

2- The Company shall have its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ATLAS HOLDCO, LLC, une société à responsabilité limitée constituée sous le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 630 Fifth Avenue, 32nd Floor, New York, NY 10111, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de l'Etat du Delaware sous le numéro 4187529.

La comparante ci-dessus est représentée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 15 décembre 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I er - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1 ^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ATLAS GRACECHURCH S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
- 2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.



2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet.

- 3.1 La Société a pour objet l'acquisition ou la vente ou tout autre acte de disposition, et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.
- 3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.
- 3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:
 - agir en qualité d'associé commanditaire d'une société en commandite de droit allemand;
- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, convertibles ou pas ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;
- accorder toutes garanties, (y compris mais non pas limité aux avances, prêts, dépôts d'espèces, crédits, garanties, ou d'accorder des garanties à ses Sociétés Apparentées) fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;
- 3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.

Art. 4. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II- Capital, Parts

Art. 5. Capital social.

- 5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euro (12.500,- €) représenté par cinq cents (500) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euro (25,- €), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».
- 5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.
 - 5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.
 - 5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.
- Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société

Art. 7. Transfert des parts.

- 7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.
- 7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II.- Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»). Le Conseil de Gérance sera



composé de deux catégories de gérants (A et B): les «Gérants A» et les «Gérants B» (ci-après définis comme les «Gérants»)

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.
- 9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société.

Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance.

- 11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.
- 11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux Gérants déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

- 12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Gérant.
- 12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.
- 12.3 Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre ou autres moyens similaires. Pour éviter tout doute, un Gérant peut représenter un ou plusieurs Gérants. Un Gérant pourra également nommer par téléphone un autre Gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.
- 12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple (y inclus le vote d'un Gérant A).
- 12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.
- 12.6 Une décision écrite, signée par tous les Gérants est valable et valide pour autant qu'elle ait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance, qui a été dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.
- 12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés.

- 13.1 L'Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés.
- 13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits de vote similaires.
- 13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement se tenir sans convocation préalable.
- 13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises au cours de réunions qui doivent être convoquées conformément aux dispositions légales applicables.
- 13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé peut recevoir le texte de ses décisions à être prises et prendre son vote par écrit.



- 13.6 Un Associé peut être représenté à une assemblée d'Associés en nommant par écrit, télégramme, téléfax, email ou autres moyens similaires un représentant qui ne doit pas être nécessairement un Associé.
- 13.7 Les décisions collectives sont valablement prises si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social.

- 14.1 L'année sociale de la Société commence le 1 er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.
 - 14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social conformément à la loi.

Art. 15. Droit de distribution des parts.

- 15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.
- 15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent du capital social.
- 15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués. La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.
- 15.4 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI- Liquidation

Art. 16. Causes de dissolution.

La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

Art. 17. Liquidation.

- 17.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés conformément aux dispositions légales applicables.
- 17.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.
- 17.3 Quand la liquidation de la Société est terminée, les actifs de la Société vont être distribués aux Associés en fonction de leur participation dans le capital social de la Société.
- 17.4 Un Associé Unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation, assumant personnellement tous les actifs et passifs, connus ou inconnus de la Société.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 18. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) correspondant à un capital de douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.



Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille Euro.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, ATLAS HOLDCO, LLC, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

- 1- Sont nommés les personnes suivantes pour une période indéterminée:
- comme Gérant A:
- Andrew B. Cohen, Dirigeant, né le 22 août 1967 à Manhattan, New York, résidant à 267, West 89th Street #4B New York, NY 10024, USA.
 - comme Gérant B:
- Mr Thijs van Ingen, Avocat, né le 5 décembre 1974, à Tiel, Pays-Bas, ayant son adresse professionnelle à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la signature conjointe de deux Gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2- Le siège social de la Société est établi à 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Van Hees, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 27 décembre 2006, vol. 440, fol. 45, case 6. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 décembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007053960/242/426.

(070054256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

DMM Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, 13, rue de Bettembourg. R.C.S. Luxembourg B 127.023.

STATUTS

L'an deux mille sept, le trente mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Manuel Auguste De Carvalho Macedo, restaurateur, né à Vila Real, (Portugal), le 20 septembre 1966, demeurant à L-5362 Schrassig, 21, rue de Sandweiler.
- 2.- Monsieur José Auguste Da Nobriga Macedo, retraité, né à Vila Real, (Portugal), le 31 octobre 1943, demeurant à F-89300 Joigny, 24, rue Pasteur, (France).
- 3.- Madame Maria de Lurdes Gomes De Carvalho, retraitée, née à Vila Real, (Portugal), le 8 mai 1945, demeurant à F-89300 Joigny, 24, rue Pasteur, (France).
- 4.- Monsieur Carlos Manuel De Carvalho Macedo, ouvrier qualifié, né à Vila Real, (Portugal), le 1er février 1970, demeurant à F-89410 Béon, 26, rue de la Fontaine, (France).
- 5.- Monsieur Francis Macedo De Carvalho, employé SNCF, né à Vila Real, (Portugal), le 8 mai 1967, demeurant à F-21300 Chenove, 27, rue Roger Salongro, (France).
- 6.- Madame Cristina Guyénot-Macedo, restaurateur, née à Joigny, (France), le 28 juin 1971, demeurant à F-89300 Champlay, 12, rue des Grenouilles, (France).
- 7.- Monsieur Jean Guyénot, pensionné, né à Joigny, (France), le 28 juillet 1968, demeurant à F-89300 Champlay, 12, rue des Grenouilles, (France).
- 8.- Monsieur Claude Solda, chef d'entreprise, né à Hayange, (France) le 12 août 1960, demeurant à F-57700 Neufchef, 27, Cité Artisanale, (France).



Les comparants sub 2) à 7) sont ici représentés par Monsieur Manuel Auguste De Carvalho Macedo, préqualifié, en vertu de 6 procurations sous seing privé lui délivrées, lesquelles procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1 ^{er}. Il est formé par la présente une société de participations financières sous la forme de société anonyme et sous la dénomination de DMM HOLDING S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Livange.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

- Art. 3. La durée de la société est illimitée.
- **Art. 4.** La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés résidentes ou non résidentes, commerciales ou non commerciales, l'achat et la vente en direct et en commission, ainsi que toute activité d'intermédiaire de commerce.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

- **Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.
- **Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci

La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.



A - 4: - .. -

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci - avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

La signature individuelle d'un administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

- **Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - **Art. 10.** L'année sociale commence le 1 ^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 15 avril à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 13. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 14. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2008.
- 3) Exceptionnellement, le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires, désignant le premier conseil d'administration.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les actions ont été souscrites de la manière suivante:

	Actions
1 Monsieur Manuel Auguste De Carvalho Macedo, restaurateur, demeurant à L-5362 Schrassig, 21, rue de Sandweiler, deux mille trois cent quatre-vingt-dix	2.580
2 Monsieur José Augusto Da Nobriga Macedo, retraité, demeurant à F-89300 Joigny, 24, rue Pasteur, (France), trente	30
3 Madame Maria de Lurdes Gomes De Carvalho, retraitée, demeurant à F-89300 Joigny, 24, rue Pasteur, (France), trente	30
4 Monsieur Carlos Manuel De Carvalho Macedo, ouvrier qualifié, demeurant à F-89410 Béon, 26, rue de la Fontaine, (France), soixante	60
5 Monsieur Francis Macedo De Carvalho, employé SNCF, demeurant à F-21300 Chenove, 27, rue Roger	30
Salongro, (France), trente	
(France), trente	30
trente	30
trois cent dix	310

Les actions ont été libérées en numéraire à raison de cinquante pour cent (50%) de sorte que la somme de quinze mille cinq cents euros (15.500,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.



Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
- a) Monsieur Manuel Augusto De Carvalho Macedo, restaurateur, né à Vila Real, (Portugal), le 20 septembre 1966, demeurant à L-5362 Schrassig, 21, rue de Sandweiler;
- b) Monsieur Carlos Manuel De Carvalho Macedo, ouvrier qualifié, né à Vila Real, (Portugal), le 1 ^{er} février 1970, demeurant à F-89410 Béon, 26, rue de la Fontaine, (France);
- c) Monsieur Francis Macedo De Carvalho, employé SNCF, né à Vila Real, (Portugal), le 8 mai 1967, demeurant à F-21300 Chenove, 27, rue Roger Salongro, (France).
 - 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
- Monsieur Max Schammel, employé privé, né à Luxembourg, le 27 février 1949, demeurant à L-5328 Medingen, 20, rue de la Chapelle.
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
 - 5.- Le siège social est établi à L-3378 Livange 13, rue de Bettembourg.
- 6.- Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Manuel Augusto De Carvalho Macedo, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: De Carvalho Macedo, C. Solda, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 avril 2007, Relation GRE/2007/1580. — Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 avril 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007053965/231/168.

(070054403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

Rhein-Lux Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 127.024.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fifth day of April.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Remich, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand-Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed,

There appeared:

MANNOX GROUP (HOLDINGS) LIMITED, a limited company incorporated and existing under the laws of the Commonwealth of The Bahamas, with registered office at BANK LANE, Nassau, Island of New Providence, Commonwealth of The Bahamas, registered with the Commonwealth of The Bahamas Registrar of Companies under number 1001B,

duly represented by Ms Florence Bal, maître en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 2 April 2007.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.



Such appearing party, acting in its here-above stated capacity, has drawn up the following articles of association of a société à responsabilité limitée, which it declares organised as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

- **Art. 1.** There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.
- **Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, manage or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

- Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period of time.
- Art. 4. The Company will assume the name of RHEIN-LUX HOLDINGS.
- **Art. 5.** The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

- **Art. 7.** The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.
- **Art. 8.** The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.
- **Art. 9.** The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

- **Art. 10.** The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.
 - Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders.

The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The managers may be dismissed freely at any time, without there having to exist any legitimate reason («cause légitime»).

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the joint signature of any two managers or the signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the sole manager / board of managers.

The sole manager / board of managers may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

In dealing with third parties, the sole manager or, if there is more than one, the board of managers has extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all acts and operations consistent with the Company's purpose.



The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting. The chairman shall preside at all meeting of the board of managers, but in his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours at least in advance of the date proposed for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

- **Art. 14.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by one manager. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by one manager.
- **Art. 15.** The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.
- **Art. 16.** The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the Company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the Sole Shareholder - Collective Decisions of the Shareholders

- **Art. 17.** Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.
- **Art. 18.** Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

- Art. 20. The Company's financial year begins on the first of January and ends on the thirty-first of December.
- **Art. 21.** Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.
- **Art. 22.** Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders. Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by law.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.



Subscription and Payment

All the twelve thousand five hundred (12,500.-) shares have been subscribed by MANNOX GROUP (HOLDINGS) LIMITED, prenamed, for a total price of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-).

All the shares have been entirely paid-in in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) entirely allocated to the share capital, is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Transitional dispositions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2007.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately thousand six hundred euro.

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above named person, representing the entire subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

- 1. The registered office of the Company shall be 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
- 2. The following party is appointed as sole manager of the Company:

BIRKENHOLZ S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of the British Virgin Islands, with registered office at International Trust Building, Wickham's Cay, P.O. Box 659, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, registered with the British Virgin Islands Registrar of Companies under number 33749.

3. The term of office of the sole manager is set for an unlimited period of time.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French version; and that in case of any differences between the English text and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present deed has been drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said person signed this original deed together with, the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le cinq avril.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, auquel dernier restera l'original de la présente minute,

A comparu:

MANNOX GROUP (HOLDINGS) LIMITED, une limited company régie par les lois de l'Etat des Bahamas, ayant son siège social à BANK Lame, Nassau, lle de New Providence, Etat des Bahamas et immatriculé au registre des sociétés de l'Etat des Bahamas sous le numéro 1001B,

représentée par Mme Florence Bal, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 2 avril 2007.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

- **Art. 1** er. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.
- **Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.



- **Art. 3.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 4. La Société prend la dénomination de RHEIN-LUX HOLDINGS.
- **Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

- **Art. 7.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
- **Art. 9.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.
 - Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.
- **Art. 11.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) par l'assemblée générale des associés laquelle fixera la durée de leur mandat Les gérants sont librement et à tout moment révocables, sans qu'il soit nécessaire qu'une cause légitime existe.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'il y a plusieurs gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance ou la seule signature de toute personne à laquelle pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique / conseil de gérance.

Le gérant unique / conseil de gérance peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. Le conseil de gérance choisira parmi ses membres un président et pourra choisir parmi ses membres un viceprésident. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance; en son absence le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette réunion un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, par visioconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou



représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

- **Art. 14.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par un gérant. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un gérant.
 - Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.
- **Art. 16.** Le ou les gérant(s) ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

- **Art. 17.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.
- **Art. 18.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

- Art. 20. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
- Art. 21. Chaque année au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.
- **Art. 22.** Sur le bénéfice net, il est prélevé 5% (cinq pour cent) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne 10% (dix pour cent) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf disposition contraire, le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et Libération

Toutes les douze mille cinq cents (12.500,-) parts sociales ont été souscrites par MANNOX GROUP (HOLDINGS) LIMITED, ci-avant nommé, pour un prix total de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Toutes les parts sociales souscrites ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), entièrement allouée au capital social, est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2007.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille six cents euros.

Assemblée Générale Extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, la partie comparante précitée, représentant l'intégralité du capital social et exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.



2. Est nommée comme gérante unique de la Société:

BIRKENHOLZ S.A., une société anonyme régie par les lois des Iles Vierges Britanniques, ayant son siège social à International Trust Building, Wickham's Cay, P.O. Box 659, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et immatriculé au registre des sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 33749.

3. Le mandat de la gérante unique est établi pour une durée indéterminée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la mandataire de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous le notaire le présent acte.

Signé: F. Bal, M. Schaeffer.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 10 avril 2007, Relation: EAC/2007/3602. — Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 24 avril 2007.

Référence de publication: 2007053962/239/305.

(070054404) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

Kauri Capital 3, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill. R.C.S. Luxembourg B 119.753.

In the year two thousand and seven, on the twelfth of March.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

KAURI CAPITAL PROPERTIES, a company established and existing in Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 119.925,

here represented by Mr. Carsten Opitz, maître en droit, by virtue of a proxy given in Luxembourg on 7 March 2007.

The above-mentioned proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

The appearing party is the sole shareholder of KAURI CAPITAL 3, a company established and existing in Luxembourg under the form of a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 119.753, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 25 September 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 23 October 2006, number 1983 (hereafter the «Company»). The articles of Incorporation have been modified by the undersigned notary on 2 March 2007, not yet published.

The appearing party, representing the entire share capital, requested the undersigned notary to act that the agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

- 1. Increase of the share capital of the Company from its current amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000.-), represented by six hundred (600) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, up to three million five hundred thirty-eight thousand three hundred twenty-five euro (EUR 3,538,325.-), represented by hundred forty-one thousand five hundred thirty-three (141,533) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, through the issue of hundred forty thousand nine hundred thirty-three (140,933) shares of the Company, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.
 - 2. Subsequent modification of article 6 of the articles of association of the Company.

The sole shareholder approved the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the share capital of the Company by an amount of three million five hundred twenty-three thousand three hundred twenty-five euro (EUR 3,523,325.-) so as to raise it from its present amount of fifteen thousand euro (EUR 15,000.-), represented by six hundred (600) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, up to three million five hundred thirty-eight thousand three hundred twenty-five euro (EUR 3,538,325.-), represented by hundred forty-one thousand five hundred thirty-three (141,533) shares with a par value of twenty-five



euro (EUR 25.-) each, through the issue of hundred forty thousand nine hundred thirty-three (140,933) shares of the Company, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

All the hundred forty thousand nine hundred thirty-three (140,933) new shares of the Company have been subscribed by KAURI CAPITAL PROPERTIES, prequalified, here represented by Mr. Carsten Opitz, previously named, at a total price of three million five hundred twenty-three thousand three hundred twenty-five euro (EUR 3,523,325.-), out of which the entirety is allocated to the share capital of the Company.

The subscribed shares have been fully paid up in cash by KAURI CAPITAL PROPERTIES, prequalified, so that the total amount of three million five hundred twenty-three thousand three hundred twenty-five euro (EUR 3,523,325.-) is at the disposal of the Company as it has been shown to the undersigned notary.

Second resolution

Further the sole shareholder resolved to modify article 6 of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

« **Art. 6.** The capital is set at three million five hundred thirty-eight thousand three hundred twenty-five euro (EUR 3,538,325.-), represented by hundred forty-one thousand five hundred thirty-three (141,533) shares of a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.»

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to forty thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary, such person signed together with the notary this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le douze mars.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

KAURI CAPITAL PROPERTIES, une société constituée et existant conformément à la loi luxembourgeoise sous la forme d'une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 119.925,

ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 7 mars 2007.

Ladite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de KAURI CAPITAL 3, une société constituée et existant conformément à la loi luxembourgeoise sous la forme d'une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au L-1340 Luxembourg, 3-5, Place Winston Churchill, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la Section B numéro 119.753, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph Wagner, notaire résidant à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 25 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 23 octobre 2006, numéro 1983 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 mars 2007, non encore publié.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire soussigné de prendre acte que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Augmentation du capital social de la Société de sa valeur actuelle de quinze mille euros (EUR 15.000,-), représenté par six cents (600) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à trois millions cinq cent trente-huit mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 3.538.325,-), représenté par cent quarante et un mille cinq cent trente-trois (141.533) parts sociales, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à travers l'émission de cent quarante mille neuf cent trente-trois (140.933) nouvelles parts sociales de la Société, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale.
 - 2. Modification subséquente de l'article 6 des statuts de la Société.

L'associé unique approuve les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de trois millions cinq cent vingt-trois mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 3.523.325,-) afin de le porter de son montant actuel de quinze mille



euros (EUR 15.000,-), représenté par six cents (600) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à trois millions cinq cent trente-huit mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 3.538.325,-), représenté par cent quarante et un mille cinq cent trente-trois (141.533) parts sociales, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à travers l'émission de cent quarante et un mille neuf cent trente-trois (141.933) nouvelles parts sociales de la Société, avec une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) par part sociale.

Toutes les cent quarante mille neuf cent trente-trois (140.933) parts sociales ont été entièrement souscrites par KAURI CAPITAL PROPERTIES, prémentionnée, ici représentée par Monsieur Carsten Opitz, prénommé, pour un prix total de trois millions cinq cent vingt-trois mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 3.523.325,-), dont l'intégralité a été versée au capital social de la Société.

Les parts sociales souscrites ont été entièrement libérées en numéraire par KAURI CAPITAL PROPERTIES, prémentionné, de façon à ce que le montant total de trois millions cinq cent vingt-trois mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 3.523.325,-) sont à la disposition de la Société, tel que produit par devant le notaire soussigné.

Deuxième résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner le contenu suivant:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à trois millions cinq cent trente-huit mille trois cent vingt-cinq euros (EUR 3.538.325,-) représenté par cent quarante et un mille cinq cent trente-trois (141.533) part sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à quarante mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Opitz, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 mars 2007. Relation: EAC/2007/2242. — Reçu 35.233,25 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 avril 2007. |.-|. Wagner.

Référence de publication: 2007055452/239/127.

(070055552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2007.

Betraco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8522 Beckerich, 6, Jos Seyler Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 103.533.

L'an deux mille sept, le vingt avril.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BETRACO S.A. avec siège social à L-1471 Luxembourg, 257, route d'Esch, inscrite au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 103.533, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 septembre 2004, publié au Mémorial Recueil C des Sociétés et Associations n ^o 1314 en date du 23 décembre 2004.

L'Assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Sonia Livoir, employée privée, demeurant professionnellement à Mamer,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alida Muhovic, employée privée, demeurant à Soleuvre.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabelle Deschuytter, employée privée, demeurant professionnellement à Mamer.

Le bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter que:

- I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:
- 1) Transfert du siège social.
- 2) Modification de l'article deux, deuxième alinéa des statuts.
- II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres



du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte ensemble avec les procurations paraphées ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant.

- III.- Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée et qu'il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour, dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.
 - IV.- Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de Luxembourg à Beckerich.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide par conséquent de modifier le deuxième alinéa de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art 2. deuxième alinéa. Le siège social est établi à Beckerich.

(Le reste sans changement.)

L'adresse du siège est fixée à L-8522 Beckerich, 6, Jos Seyler Stroos.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, sont évalués approximativement à huit cents euros (800,- Euros).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signés le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Livoir, A. Muhovic, I. Deschuytter, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 avril 2007. Relation: EAC/2007/4075. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 24 avril 2007.

A. Biel.

Référence de publication: 2007054284/203/52.

(070054511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2007.

I.B.Lux. Informatique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1818 Howald, 15, rue des Joncs.

R.C.S. Luxembourg B 31.364.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 5 mars 2007

Les administrateurs de la société anonyme I.B.Lux INFORMATIQUE S.A. ont pris la résolution suivante:

1. Les administrateurs décident de nommer Monsieur Jean-Philippe Ernotte, demeurant à Clos de la Source, 5 à B-4910 Poleur-Theux, au poste de Président du Conseil d'Administration, pour une durée de 6 ans.

Pour extrait conforme

Pour IBLUX INFORMATIQUE S.A.

VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007054302/1427/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2007, réf. LSO-CD05387. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Atelier Nord, Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach, 20, route de Bigonville.

R.C.S. Luxembourg B 109.330.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2007.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2007054305/1427/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2007, réf. LSO-CD05388. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054916) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Lombard International Assurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 2, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 37.604.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LOMBARD INTERNATIONAL ASSURANCE S.A.

R Deed

Legal & Compliance Director

Référence de publication: 2007054306/1767/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2007, réf. LSO-CD06683. - Reçu 48 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Huevo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 121.671.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HUEVO S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007054307/7338/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, réf. LSO-CD07080. - Reçu 99 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Nayhe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 115.911.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NAYHE S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007054308/7339/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, réf. LSO-CD07077. - Reçu 99 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.



Quee S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 115.904.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour QUEE S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007054309/7336/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, réf. LSO-CD07075. - Reçu 101 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Arlon Income Venture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 112.372.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARLON INCOME VENTURE S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007054310/7335/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, réf. LSO-CD07069. - Reçu 99 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054897) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Alron 2000 S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 81.712.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007054387/1172/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2007, réf. LSO-CD06052. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

International A.C.P. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 18.110.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2007054384/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2007, réf. LSO-CD05995. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.



Resources Services Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 118.793.

Version des comptes au 31 décembre 2006 rectifiés, annule et remplace la version déposée en date du 15 mars 2007 n $^{\circ}$ L070037115.04

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007054383/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2007, réf. LSO-CD05994. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

GEF Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 11.986.

Les comptes annuels au 19 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 avril 2007.

A. Schwachtgen

Notaire

Référence de publication: 2007054381/230/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2007, réf. LSO-CD04406. - Reçu 0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Soparsec S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 34.585.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007054388/1172/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2007, réf. LSO-CD06053. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

APN Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 69.906.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2007.

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2007054385/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2007, réf. LSO-CD05996. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.



Sagittarius Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 69.113.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007054380/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04737. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070055012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Monument Canal S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 77.907.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2007.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2007054379/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04734. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070055011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Stratco S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 36.398.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007054390/802/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2007, réf. LSO-CD06537. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Sanpaolo Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 8, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 62.762.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S. Bosi

Président

Référence de publication: 2007054391/43/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, réf. LSO-CD05669. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.



Royale Neuve I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 117.226.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

FIDUPAR Signatures

Référence de publication: 2007054386/1172/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 avril 2007, réf. LSO-CD06009. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Fire Protect Systems SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 120.870.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE ENSCH, WALLERS ET ASSOCIES S.A.

Signature

Référence de publication: 2007054377/832/13.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, réf. LSO-CD05578. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070055010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Arlon Investment Venture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 112.434.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARLON INVESTMENT VENTURE S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007054311/7337/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, réf. LSO-CD07067. - Reçu 99 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Fiat Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 67.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIAT FINANCE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007054412/267/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04787. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.



Ferrari International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 68.498.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FERRARI INTERNATIONAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2007054410/267/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2007, réf. LSO-CD04793. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Fiat Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 84.854.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIAT FINANCE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007054408/267/13.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2007, réf. LSO-CD04792. - Reçu 32 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054690) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Maschinenfabrik Beaufort S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 27.627.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2007.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007054421/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, réf. LSO-CD05597. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Dolcelino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.103.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

Pour DOLCELINO S.A.

Signature

Référence de publication: 2007054415/744/14.

Enregistré à Luxembourg, le 4 avril 2007, réf. LSO-CD01257. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.



MFR Italy Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 67.311.

Le bilan au 31 mars 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007054400/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04720. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Lillen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 98.214.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007054401/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04695. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Flatinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 97.025.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2007.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007054454/320/14.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2007, réf. LSO-CD06877. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070055181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Baumeister-Haus Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 30.262.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007054398/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04698. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Dinady Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 91.655.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007054397/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04709. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

Fiat Finance Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 67.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FIAT FINANCE HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007054413/267/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2007, réf. LSO-CD04771. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070054695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2007.

European Wine Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 77.657.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46870 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

I. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007054924/211/11.

(070055850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2007.

FBS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 72.772.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 45514 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

I. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007054906/211/11.

(070055880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2007.

Field Point I-A RE 1, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 122.073.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46913 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007054977/211/11.

(070055866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck